

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 septembre 2013

Le Conseil Municipal :

- accepte la vente du deuxième terrain de « Vorzy » à Monsieur et Madame Suatton actuellement domiciliés à Reignier, ancien habitant d'Arbusigny.
- approuve à l'unanimité de procéder à une DUP (déclaration d'utilité publique) concernant le terrain de la zone AUe du PLU pour le futur groupe scolaire.
- confirme au SYANE la compétence optionnelle « Eclairage Public » qui concerne l'investissement telle qu'exercée jusqu'à présent par le Syndicat. La commune conserve la partie de la compétence relative aux travaux de maintenance sur le réseau d'éclairage public mis à disposition et dont elle est propriétaire.
- Accepte de verser le cas échéant une subvention exceptionnelle à l'association Lou P'tiou Golus : le succès de la garderie périscolaire va probablement engendrer l'emploi d'une troisième personne pour certains soirs.
- Opte pour un double tarif de location de l'ossature bois prochainement ouverte à la location:
été – hiver du 01/10 au 31/03 et habitants de la commune ou hors commune. (été commune : 100€
été hors commune : 200€ - hiver commune : 130€ – hiver hors commune : 230€)

Monsieur le Maire informe que :

- Flavien Moretti a pris ses fonctions ce jour en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe.
- Rentrée scolaire 2013 – 2014 : 130 élèves
- Suite à l'annonce parue dans le dernier Arbu Info concernant le prochain recensement débutant en janvier 2014, Sandrine Fernandez et Mélanie Straub ont répondu et seront les deux futurs agents recenseurs de la commune.
- Le 16 septembre prochain, le TAD (transport à la demande) devient « PROXIMITI ». Des flyers sont à disposition du public en mairie pour le détail des lignes au prix inchangé de 2€.